



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPES

Question écrite n° 69356

Texte de la question

M. Edouard Landrain interroge M. le ministre de l'éducation nationale au sujet du recrutement d'enseignants des sciences économiques et sociales, qui avaient été particulièrement touchés par la baisse des recrutements intervenus dans la deuxième moitié des années 90 : 240 postes au CAPES en 1995, 104 en 1997, 60 en 1999, soit une diminution des trois quarts ! La discipline ne bénéficie que fort peu de l'augmentation des postes annoncée ces dernières années : toujours pour le CAPES, 50 en 2000 (+ liste complémentaire de 10 suite à la pression de leur association et des syndicats), 55 en 2001 (+ une liste complémentaire de 10 obtenue dans les mêmes conditions, semble-t-il). De ce fait, les concours de recrutement en sciences économiques et sociales sont parmi les plus sélectifs, ce qui conduit chaque année à refuser des candidats de valeur. Le recrutement actuel ne permet pas de couvrir les besoins d'enseignement de cette discipline. De plus, dans de nombreux établissements, les enseignants ne peuvent pas participer à la mise en oeuvre des innovations de la réforme des lycées (travaux personnels encadré, éducation civique juridique et sociale). Ainsi, pour pallier les besoins, de nombreux vacataires ou contractuels sont recrutés (plus d'une centaine depuis le début de la présente année scolaire). La fonction publique donne le mauvais exemple en matière de précarité de l'emploi. Dans l'académie de Nantes par exemple, les remplacements ne pourront pas être assurés, ce qui risque de priver de nombreuses classes de professeurs de sciences économiques et sociales ; le manque de professeurs titulaires a imposé l'embauche de sept contractuels et d'un maître auxiliaire. Pour 2002, 65 postes seulement sont prévus au CAPES. Ce recrutement ne suffira pas à couvrir les besoins, d'autant plus que de nombreux départs en retraite sont prévisibles dans un avenir proche. Il se traduira donc par un recours accru à des personnels au statut précaire. La réalité est bien loin des effets d'annonce sur les recrutements massifs d'enseignants. Il aimerait connaître ses intentions quant à la situation des professeurs de sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69356

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6691